

# Une exceptionnelle tombe à arme hallstattienne à l'entrée de Bulle

Autor(en): **Mauvilly, Michel / Dafflon, Luc / Buchiller, Carmen**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **8 (2006)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389074>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Michel Mauvilly  
Luc Dafflon  
Carmen Buchiller

## Une exceptionnelle tombe à arme hallstattienne à l'entrée de Bulle

L'archéologie protohistorique de la région bulloise s'est récemment enrichie d'un nouvel ensemble funéraire d'autant plus intéressant qu'il lève définitivement le voile d'incertitudes qui planait autour d'une série d'élévations de terrain se développant sur la vaste terrasse du Terraillet, à l'entrée nord de la ville de Bulle. L'urne renfermant les restes d'une incinération ainsi qu'une épée volontairement pliée, qui a été mise au jour en 2005 à l'occasion d'une seconde campagne de sondages, constitue, comme nous allons le voir, une première à l'échelle cantonale et helvétique.

Les buttes qui parsèment le secteur nord de la ville de Bulle – et la toponymie de certaines des parcelles (Champ Bosson par exemple) est pour le moins évocatrice – intriguent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle les archéologues et autres amateurs d'antiquités qui savent de longue date que certaines d'entre elles peuvent abriter les dernières demeures d'importants personnages des âges des métaux: c'est ainsi que Jean-Joseph Ruffieux évoque en 1864 un tumulus «sous l'ancienne potence de Bulle» et que trente ans plus tard, Amédée Gremaud signale à son tour avoir découvert, lors des travaux de réalisation de la route Fribourg – Bulle, quelques débris d'une grossière poterie noire, dans un tumulus situé entre Bulle et Riaz non loin de la croix de Champ Bosson – tertre aplani en automne 1894<sup>1</sup>. Sur la parcelle du Terraillet proprement dite, au moins deux élévations avaient déjà fait l'objet d'interventions – la plus ancienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la plus récente en 1999<sup>2</sup> – qui avaient entraîné la découverte



de quelques tessons de céramique d'allure protohistorique et d'empierrements qui restaient énigmatiques et non datés. L'an dernier, la forte urbanisation projetée dans ce secteur (extension de la zone industrielle nord de l'agglomération de Bulle et aménagement de la route de désenclavement induite par le projet de la H189) amena le Service archéologique à y réaliser des sondages mécaniques et manuels destinés à préciser la nature de deux de ces buttes.

Bien que la première n'ait livré aucune trace probante de sépulture, une grande fosse vraisemblablement d'origine anthropique occupant plus ou moins l'espace central y a néanmoins été observée. Fortement arasée et correspondant sans doute à la butte explorée par les travaux de génie civil de 1894, cette butte de terre n'a fourni que peu d'éléments permettant de conclure de manière péremptoire

à sa qualité de tertre funéraire. En revanche, l'exploration du second tertre peut être considérée comme le sésame qui permet de comprendre les anomalies de terrain ponctuant le secteur. En effet, dans la partie sommitale de cette élévation dont le diamètre avoisine la vingtaine de mètres, une grande fosse ovale (4,20 x 2,80 m), d'une profondeur atteignant encore une soixantaine de centimètres, renfermait un petit caisson (ciste) formé de galets parallélépipédiques posés de chant et recouvert d'une dalle. La fouille en laboratoire de ce petit coffre (0,70 x 0,70 m environ) prélevé en bloc a révélé la présence en son sein d'une urne cinéraire scellée par une écuelle retournée, dans laquelle on avait soigneusement placé les ossements calcinés d'un adulte. Comme l'atteste la rareté des paillettes de charbon de bois et des autres matériaux dans le remplissage de l'urne, une

attention très particulière a clairement été accordée au tri et au ramassage des os brûlés parmi les cendres du bûcher de crémation. Au-dessus du tapis d'osements qui remplissait au moins les trois quarts du volume de l'urne, une lame d'épée complète en fer, mais trois fois habilement repliée, avait été déposée à titre d'offrande. Outre l'aspect symbolique qu'il n'a pas dû manquer de revêtir, ce geste a irrémédiablement condamné

tes les autres pièces de ce type actuellement recensées sur territoire helvétique, elle avait été déposée sans avoir au préalable subi ni déformation significative de son état originel, ni bris rituel; en revanche, la surface de la lame singinoise portait des résidus attestant un enveloppement de l'arme dans un tissu.

L'étude de la tombe à arme de Bulle/Le Terraillet n'en est qu'à ses prémices, mais elle suscite d'ores et déjà de nombreuses

du «*Westhallstattkreis*»). Notons encore que ce type de rituel funéraire «à épée ployée» est attesté également dans des tombes à char françaises, mais toujours un peu plus récentes. Par ailleurs, dans les nécropoles de l'âge du Fer de la plaine padane et dans la zone frontalière alpine de la civilisation de Golasecca, les sépultures en caisson contenant un cinéraire recouvert d'une coupelle sont fréquentes – cette pratique funéraire largement attestée à Este est reprise notamment dans la zone tessinoise de Giubiasco –, de même que le bris rituel de l'épée ou son pliage volontaire. Mais dans ces sépultures, datées pour la plupart au VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. l'épée (ou la lame d'épée) ployée est encore en bronze.

Naturellement, il ne faut pas négliger le poids des traditions locales, avec, comme nous l'avons déjà évoqué pour le cas de la nécropole hallstattienne de La Tour-de-Trême/La Ronclina<sup>4</sup>, une forme de conservatisme régional, notamment par le biais de la perpétuation du rite de l'incinération hérité du Bronze final. Les différentes analyses scientifiques (anthropologie, paléoméallurgie, etc.) et archéologiques qui viennent de débiter apporteront certainement leur lot de réponses à une partie de ces questions touchant cette sépulture exceptionnelle, tout comme la poursuite de nos investigations sur les autres buttes du secteur qui gardent encore tout leur mystère.



l'usage de cette arme au prestige certain, dans cette société protohistorique où la croyance en une vie dans l'au-delà est largement établie, comme le démontre le dépôt dans les sépultures d'offrandes, de viatiques et d'objets de parure. Par ailleurs, cet acte rituel visait naturellement à permettre d'introduire la lame repliée dans le réceptacle que constituait l'urne. La forme des deux récipients en céramique et l'épée en fer permettent d'attribuer cette sépulture au début du Premier âge du Fer, plus précisément au Hallstatt C. Si, dans le canton de Fribourg, plusieurs autres ensembles funéraires peuvent être rattachés à cette période comme par exemple celui de Bulle/Condémine<sup>3</sup>, seule une autre tombe, également sous tumulus et appartenant à la petite nécropole tumulaire de Guin/Chiemi, avait jusqu'à présent livré une épée en fer. Cependant, à l'instar de tou-

interrogations. Comme nous l'avons vu précédemment, pour la Suisse et dans l'état actuel de nos recherches concernant l'époque de Hallstatt, il semble qu'il s'agisse du plus ancien cas recensé de «condamnation» rituelle d'une épée déposée à l'intérieur d'une sépulture. La question de l'origine culturelle et géographique de ce geste à forte valeur symbolique est loin d'être résolue, d'autant que les premiers éléments de l'étude de la sépulture bulloise font état d'influences multiples. En effet, alors que la forme et le décor de l'urne renvoient manifestement à l'est de la France, l'association «incinération et dépôt d'une épée» trouve ses plus fréquents parallèles en Allemagne et en Autriche. En Belgique, le groupe mosan des nécropoles à épées hallstattiennes présentant également des épées en fer ployées est plus tardif (VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., groupe périphérique

<sup>1</sup> ASHF VI, 341.

<sup>2</sup> ASSPA 83, 2000, 219; CAF 2, 2000, 65.

<sup>3</sup> C. Buchiller, «Bulle/Condémine, une tombe celtique au pays des armaillis», CAF 1, 1999, 20-25.

<sup>4</sup> M. Mauvilly – M. Ruffieux – P. Moinat – L. Braillard – H. Vigneau, «La Tour-de-Trême/La Ronclina: une nouvelle nécropole hallstattienne en terre gruérienne», CAF 6, 2004, 150-167.